

Atelier 3 – Mobilité et les transports en territoires isolés, les démarches d' »aller vers « les publics éloignés du soin.

Animé par Elisa BEOLET et Pauline CHUZEVILLE

PTSM 2		
LES 5 ACTIONS PRIORITAIRES	LES OBJECTIFS OPERATIONNELS IDENTIFIES	LES ACTEURS A ASSOCIER
<p>1) Développer des équipes mobiles en santé mentale</p>	<p>1) Créer une équipe mobile de psy générale Créer une équipe mobile pour les enfants</p>	<p>1) ARS SOIGNANTS PEDOPSY</p>
<p>2) Faciliter les lieux qui favorisent le lieu social (accueil inconditionnel)</p>	<p>2) Favoriser les initiatives locales (GEM, tiers lieux, cafés associatifs) Sensibiliser les élus</p>	<p>2) Conseils d'habitants Pairs aidants. Elus, CCAS, CMS, associations</p>
<p>3) Renforcer l'accès à des transports sanitaires et personnalisés/adaptés. Calqués sur le modèle « Wimoov »</p>	<p>3) Créer un GT qui réunisse les acteurs des collectivités Penser à des co-financements</p>	<p>3) Elus, les intercommunalités, la région et le département.</p>
<p>4) Créer un psy-bus qui va au domicile des personnes concernées et des propositions de consultation avec rdv.</p>	<p>4) Répondre à l'appel a projet Créer un GT qui porte le projet</p>	<p>4) Département Region ARS Mairies Psychologues Psychiatres</p>
<p>5) Améliorer la souplesse dans l'organisation des soins</p>	<p>5) Organiser des plages d'accueil sans rdv Réduire les délais de prise en charge Proposer 1 CATTP itinérant sur les lieux de droit commun Ouvrir des services en soirée et les samedis avec des horaires élargis.</p>	<p>5) Etablissements de santé ESMPI, GHND (CHPO)</p>
AUTRES PISTES D' ACTIONS ENVISAGEES PAR ORDRE DES PRIORITES		
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps d'interconnaissance en lien avec les CLSM. - Centraliser les informations sur les lieux de droit publics : les ERP, mairies + sensibiliser les commerces de proximité. 		

JT n°1 – Bourgoin-Jallieu, 24 mars 2026

- Reproduire le modèle des GEM itinérant.
- Créer un numéro (comme la plateforme 360) pour être orienté vers les structures adaptées en santé mentale
- Elargir la téléconsultation à d'autres professionnels de santé.
- Compléter et diffuser l'annuaire Répsy avec de l'actualisation et potentiellement l'imprimer.
- Sensibiliser les professionnels notamment des urgences, du SAMU pour mieux orienter /transmettre les ressources
- Mettre en place des journées portes ouvertes et temps partenariaux divers (soirées...)
- Une augmentation du financement pour disposer de traducteurs
- Faciliter les lieux qui favorisent le lien social (sans condition particulière pour y accéder)
- Former les professionnels sur les publics et favoriser la déstigmatisation
- Renforcer le maillage santé et justice
- Renforcer le maillage santé/justice
- Renforcer les liens entre les professionnels du médical et social
- Identifier former des référents en santé mentale dans les structures d'accueil où se trouvent les personnes isolées du soin (des équipes interviennent déjà comme « mesure neuf psy hébergement » en CHRS, etc.)